



Mairie de La Rivière- Drugeon

COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 31 Janvier 2014

Sur convocation du 25 janvier 2014

Était absente Mme Marjorie PARRIAUX

Secrétaire de Séance : M Emmanuel REDOUTEY

I) Approbation du compte rendu précédent.

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

II) Compte rendu des commissions

Gestion de la forêt

- La réfection d'une partie du chemin d'accès à la croix de la bêche a été réalisée dernièrement, ce qui permettra une exploitation plus aisée des parcelles jouxtant ce chemin (à partir du réservoir).
Sur proposition du garde de l'ONF, le conseil municipal a voté un Arrêté interdisant l'accès à tous véhicules à moteurs sauf exploitation. Un panneau sera installé dans ce sens : le garde ONF sera autorisé à verbaliser en cas de non respect de cet arrêté.
- Les parcelles 4 et 5 seront martelées prochainement.

Communication / Information

- Le conseil fait part de sa satisfaction quant à la qualité des R'virats de ce mandat.
- Une note d'information sera distribuée pour informer les habitants des nouvelles modalités de facturation de l'assainissement.

III) Urbanisme :

Déclarations Préalables

- CUINET Denis pour la pose de panneaux photovoltaïques.
- GUYON Vinciane pour le remplacement d'une fenêtre par une baie vitrée.
- SCI Vuillemin pour le doublage et le ravalement des façades.
- SCI La Rivière Bleue pour la création d'ouvertures, l'extension d'un balcon et le ravalement des façades.
- MATHEY Aurélie pour le crépissage des façades et la pose d'un bardage.
- NICOLET Florent pour l'agrandissement d'une fenêtre.
- COURTET Maxime pour la création d'un hangar de stockage.

IV) Délibérations

- SEVAD : le conseil accepte la modification des statuts du syndicat des écoles pour intégrer notamment la compétence périscolaire (article 5) et modifier la contribution aux dépenses (article 8).

Le maire présente également le plan de financement définitif de l'école, adopté à l'unanimité.

- Le Conseil mandate le Centre de Gestion du Doubs pour la mise en concurrence des contrats d'assurance statutaire du personnel à compter de 2015.

V) Programme « Zéro Pesticide » - avancement du projet

Le maire présente la démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et précise qu'une loi a été votée pour l'interdiction totale des pesticides d'ici 2020.

Dans le cadre de l'entretien des espaces communaux, et de notre engagement à réduire l'utilisation des phytosanitaires, nous sommes tenus dans un premier temps de mettre en œuvre quelques règles élémentaires quant au traitement, notamment le contrôle strict du dosage du produit chimique et le remplacement d'un produit inadapté pour être appliqué à proximité des rivières et étang.

Des solutions ont été proposées pour améliorer l'efficacité du désherbage et sensibiliser le personnel communal.

VI) Assainissement Chemin de la glacière et Sur la Grange

La commune avait fait une demande pour étudier l'enfouissement des réseaux secs en parallèle des travaux d'assainissement : le SYDED a estimé les travaux à environ 290 000 euros dont 160 000 euros à la charge de la commune.

VII) Eclairage public

Le SYDED réalise actuellement une étude pour évaluer les coûts de fonctionnement en énergie (électricité et gaz) des bâtiments communaux.

Un diagnostic sera également rendu d'ici quelques semaines concernant les mesures à prévoir pour réduire les dépenses liées à l'éclairage public.

VIII) Aménagement des vestiaires du foot

Présentation du plan proposé par CBIS (Franck Grillon) pour la réhabilitation des vestiaires du terrain de foot et la création d'une surface supplémentaire pour l'association Le Foyer. Les travaux à la charge de la commune s'élèveraient à environ 90 000 euros : des demandes de subvention seront déposées avant de poursuivre le projet.

IX) Aménagement local archives

Suite au transfert de la mairie, les archives situées au dessus du local des associations seront déplacées dans les locaux de la nouvelle mairie : l'employé communal réalise des travaux d'aménagement d'une pièce destinée au classement de ces archives. Quelques meubles seront également installés pour ranger notre petit matériel.

X) CFD / SEVAD / Syndicat des eaux

- CFD : une réunion a permis d'informer les élus des nouvelles dispositions de la loi de finances 2014 avec notamment de nouvelles contributions mises en place (Contribution à l'Effort National par exemple) et la baisse des dotations d'Etat en faveur des collectivités.

- SEVAD : les travaux de l'école entrepris en 2013 ont été stoppés du fait des intempéries.
La ligne moyenne tension qui passe actuellement sur le terrain sera déplacée prochainement par ERDF.
- Syndicat des Eaux : l'étude de suppression du réservoir de La Rivière-Drugeon se poursuit avec deux possibilités pour réhabiliter le fileur existant : soit refaire le réseau actuel qui passe dans le village, soit créer un nouveau réseau qui rejoindrait Bouverans.
Les membres du conseil privilégient la première solution.

XI) Questions et informations diverses

- Age et Vie : le conseil a été informé d'une chambre libre à la maison Age et Vie.
Véronique Dromard est désignée pour représenter la commune à la fédération Fédevie.
- Le maire informe que Mme Sophie Jeannin a abandonné sa demande d'indemnités pour invalidité.
- Le maire présente au conseil le redécoupage des cantons du Doubs.
- Remerciement de l'association « vaincre la mucoviscidose ».
- Courrier de Justiniana informant que la commune n'a pas été retenue pour le spectacle d'août 2014.
- Emmanuel REDOUTEY présente au conseil une exposition sur le thème « montagnes du Jura, géologie et paysages » disponible en avril, mai et juin 2014. Elle sera installée dans les combles de la Maison de l'Environnement, avec un outil pédagogique à disposition des enseignants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

**Le Maire,
Christian VALLET**